



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

décentralisation

Question écrite n° 2717

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la déconcentration. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont, selon lui, s'agissant des missions dont son ministère a actuellement la charge, et qui doivent rester de la compétence de l'État, celles qui ont vocation à demeurer gérées à l'échelon central et celles qui pourraient utilement être déconcentrées.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a récemment rappelé aux ministres et ministres délégués l'importance qu'il attachait à ce que les principes de la charte de la déconcentration soient respectés. A cette occasion, il leur a également demandé d'engager une réflexion sur le niveau territorial approprié d'exercice de leurs missions. Le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, a demandé à ses services de lui faire parvenir leurs propositions en matière de déconcentration. Il est donc prématuré d'établir un partage entre les missions continuant à être gérées à l'échelon actuel et celles susceptibles d'être déconcentrées.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2717

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 août 2012](#), page 4640

Réponse publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5542